



# Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

**Bulletin n° 15 – 19 septembre 2003**

## Editorial

La période estivale est terminée et nous allons pouvoir reprendre nos activités numismatiques et placomusophiles.

L'automne sera animé puisque sur notre calendrier nous avons plusieurs rendez-vous importants en dehors de nos réunions mensuelles :

- **samedi 27 et dimanche 28 septembre** :  
week-end familial au plateau d'Andey
- **courant octobre** :  
sortie orpaillage (la date sera précisée ultérieurement)
- **samedi 25 octobre** :  
1<sup>ère</sup> rencontre numismatique des Pays de Savoie à Poisy



*le chalet de montagne qui va nous accueillir fin septembre*

A tous « bonne reprise », et à bientôt lors de nos différentes rencontres....☐

Jean-Luc BUATHIER

# MANIFESTE DU SÉNAT DE SAVOIE

*Portant publication en langue française des dispositions des Royales Patentes du 17 septembre 1816, qui fixent la valeur des sommes exprimées sous la désignation générique de pistoles, écus et livres.*

**EN DATE DU 14 FÉVRIER 1826.**



---

**CHAMBERY,**

**CHEZ ROUTIN, BOTTERO ET ALESSIO, IMPRIMEURS DU ROI**

# LE SÉNAT DE SAVOIE.

**L**E Roi **VICTOR-EMMANUEL**, de glorieuse mémoire, ayant, par Lettres-patentes du six août mil huit cent seize, publiées par Manifeste Caméral du douze dudit, autorisé de fabriquer aux **Hôtels Royaux** de la monnaie, des pistoles d'or d'une valeur égale aux pièces de vingt francs, et des écus d'argent d'une valeur égale aux pièces de cinq francs, en substituant la dénomination de *livre neuve de Piémont* à celle de *francs* ; et voulant prévenir tous les inconvéniens (\*) qui pourraient naître dans tout acte ou contrat quelconque, d'une stipulation sous la désignation générique de pistoles, écus ou livres, Il jugea à propos d'ordonner, par autres Lettres-patentes du dix-sept septembre suivant, qu'à l'avenir dans tous actes ou contrats où les sommes seraient exprimées sous la désignation générique de *pistoles, écus et livres*, elles seraient toujours censées convenues en pistoles, écus et livres neuves de Piémont, spécifiés dans les susdites **Royales Patentes** du six août.

Ces **Royales Patentes** du dix-sept septembre mil huit cent seize ayant été enregistrées au Sénat le vingt-un dudit septembre, sans avoir eu néanmoins toute la publicité convenable dans ce duché, **SA MAJESTÉ** a daigné Nous prescrire, par lettre close, datée de Turin, du 10 courant, d'en faire publier les dispositions en langue française, afin qu'elles continuent à être observées dans ce ressort.

C'est pourquoi, en exécution des ordres du **Roi**, Nous notifions au public les **Souveraines déterminations** susdites, par le présent **Manifeste**, que Nous **MANDONS** et **ORDONNONS** de publier et afficher aux lieux et de la manière accoutumée, pour être observé suivant sa forme et teneur ; **DÉCLARONS** qu'aux copies imprimées par l'imprimeur du **Roi** en Savoie, foi devra être ajoutée comme à l'original.

Donné à Chambéry, au Sénat, le quatorze février mil huit cent vingt-six.

**GABET.**

(\*) : s'écrivait effectivement « inconvéniens »

## Quelques commentaires sur ce Manifeste

Il est fait référence dans ce Manifeste à des monnaies exprimées en FRANCS. C'est tout à fait normal si on se tourne un peu vers l'histoire de la Savoie.

Suite au conflit avec la France de 1793 à 1796 sous le roi Victor-Amédée III (roi de Sardaigne de 1773 à 1796), et à la défaite piémontaise de 1796, son fils Charles-Emmanuel IV (roi de Sardaigne de 1796 à 1802) subit la pression de l'occupant français, et se réfugie en Sardaigne en 1798.



*Victor-Amédée III*



*Charles-Emmanuel IV*



*Victor-Emmanuel I*

Les français sont chassés du Piémont en 1799 par les autrichiens, mais ceux-ci se gardent bien alors de rappeler Charles-Emmanuel IV sur le trône.

Après l'annexion du Piémont à la France en 1801, et désespérant de revenir sur le trône, Charles-Emmanuel IV abdique en faveur de son frère Victor-Emmanuel I en 1802.

Victor-Emmanuel I (roi de Sardaigne de 1802 à 1821) est lui aussi réfugié en Sardaigne depuis 1799, mais ce n'est qu'en 1814 qu'il peut reprendre pied sur ses états de terre-ferme.

Les frappes des monnaies arrêtées en 1800 reprennent en 1814 à Turin. Durant toute cette période un triple monnayage a eu cours : les anciennes monnaies du royaume de Sardaigne, les monnaies françaises de manière prépondérante et les monnaies autrichiennes.

Victor-Emmanuel I fait frapper entre 1814 et 1815 à Turin des monnaies basées sur le système monétaire ancien : celui utilisé avant 1800. Ces nouvelles monnaies sont très mal accueillies par la population, celle-ci s'étant habituée pendant toutes les années d'occupation au système décimal français.

Avec les Lettres-patentes du 6 août 1816, Victor-Emmanuel I ordonne alors la fabrication d'un nouveau monnayage copié sur le système monétaire français et donc utilisant le système décimal (*voir Bulletin de l'A.N.R.C. n° 1 du 9 mars 2000*) :

- l'**écu neuf de 5 livres nouvelles de Piémont** de même titre et poids que la pièce française de 5 francs



*pièce de 5 livres*

- la **pistole neuve de 20 livres nouvelles de Piémont** de même titre et poids que la pièce française de 20 francs



*pièce de 20 livres*

*pièce de 80 livres*

Un autre monnaie est aussi frappée à partir de 1821 : le quadruple d'or de 80 livres équivalent à quatre pistoles de 20 livres.

L'appellation de ces monnaies va donc changer à partir de ce Manifeste de 1824 pour devenir **écu de 5 livres** et **pistole de 20 livres**, les termes **neuf** et **nouvelle** étant d'office sous-entendus.

L'appellation de ces monnaies va encore se simplifier sous Charles-Albert (roi de Sardaigne de 1831 à 1849), on parlera alors de monnaies de **5 livres**, **20 livres** et **80 livres**.

On peut donc regretter que dans toute la littérature numismatique récente écrite en langue française l'appellation de ces monnaies ne soit pas correcte, en effet on retrouve partout l'appellation italienne de **LIRE** en lieu et place du nom réel de **LIVRE**. □

*Jean-Luc BUATHIER*

# La Mythologie Grecque racontée par les monnaies

par Michel DÜRR, membre de la Société Genevoise de Numismatique

## 1- Introduction

Les monnaies ne racontent pas seulement l'histoire événementielle ou économique d'une cité. Elles sont aussi le reflet de sa vie spirituelle, culturelle ou religieuse.

Dans l'antiquité grecque, la monnaie était un des rares supports permettant de véhiculer une image. La tradition orale avait transmis de génération en génération l'épopée des dieux. Les monnaies, vases et fresques en avaient fixé certains épisodes.

Les prochains bulletins vont illustrer avec l'aide de plusieurs belles monnaies quelques uns de ces mythes.

Les Grecs avaient divisé leurs dieux, qui étaient tous immortels, en deux catégories :

- 1- La famille de Zeus, les dieux olympiens qui habitaient sur l'Olympe.
- 2- Les autres, beaucoup plus nombreux qui habitaient sur la terre.



**Zeus (Vase peint)**

Il présidait l'assemblée des dieux et y réglait leurs différends. Il passait le reste de son temps en escapades amoureuses et, par conséquent, à veiller sur la foule de ses enfants illégitimes. Notons que **Zeus** avait autant de plaisir à enlever une jolie nymphe qu'un beau jeune homme comme Ganymède.

Quand un dieu avait un enfant avec un autre dieu, cet enfant naissait, lui aussi, immortel. Mais quand un dieu s'unissait à un humain, l'enfant ne devenait pas automatiquement immortel.

Les Grecs s'étaient forgé leurs dieux à leur image, avec leurs qualités et surtout leurs défauts.

Parmi les dieux de l'Olympe, il faut retenir les plus importants.

**Zeus** (Jupiter chez les Romains) était le père des dieux.



**Héra (Vase peint)**

**Zeus** avait comme légitime épouse, **Héra** (Junon en latin), protectrice du mariage. Une de ses principales préoccupations consistait à tenter d'empêcher les aventures extra-conjugales de son mari et à poursuivre ses nombreux bâtards.



*Aphrodite (Vase peint)*

L'une de ses filles était **Athéna** (Minerve). Sa naissance reste une énigme pour les psychologues, car **Athéna** est sortie casquée, cuirassée et armée directement de la tête de **Zeus**. Sa nature même reste ambiguë. Les Grecs l'appelaient Parthenos, ce qui signifie la Vierge. Elle était la fille préférée de son père dont elle prenait sans cesse la défense. On pourrait la comparer à une Jeanne d'Arc de l'époque.



*Athéna (Vase peint)*

**Aphrodite** (Vénus) était la fille de **Zeus** et de **Dioné**. C'était la déesse de l'amour, et c'était aussi une nymphomane qui cocufiait allégrement son mari **Héphaïstos** (Vulcain) avec le beau et jeune **Mars** (Ares), dieu de la guerre.



*Aphrodite (Vase peint)*

Il y avait aussi **Artémis** (Diane), la déesse de la chasse. Elle ne s'entourait que de femmes et punissait chaque homme qui l'apercevait nue. De là, il n'y a qu'un pas à penser qu'elle était lesbienne.

**Artémis** avait un frère jumeau, **Apollon**, dieu de la musique et des arts.



*Artémis (Vase peint)*

On le représente toujours assez efféminé. Il a peu de succès avec les femmes et trouve son bonheur plutôt auprès de beaux jeunes gens. Le beau Jacinthe était un de ses petits amis.

Il faut encore nommer **Hermès** (Mercure) qui était le messager des dieux. C'était aussi le dieu des marchands et, conséquence logique, le dieu des voleurs et de tous ceux qui avaient à faire avec de l'argent. Les numismates le reconnaissent aussi comme leur patron. Mais **Hermès** était surtout l'homme de main qu'utilisait **Zeus** pour mener à bien ses aventures amoureuses.

Une grande partie des histoires qui vont suivre aura donc trait aux aventures extra - conjugales de **Zeus** et à leurs conséquences.

## « Cycle d'Héraclès »

### 2- Héraclès et les serpents envoyés par Héra



*Hermès (Vase peint)*

Sur terre vivait la belle **Alcmène**. Elle était veuve du roi de Thyrinte et avait, de son premier mariage, un fils nommé **Eurysthée**. Entre-temps, elle avait épousé un général du nom d'**Amphitryon**, qui administrait le royaume pour son beau-fils. **Alcmène** n'était pas seulement belle, elle avait aussi cette qualité rare d'être fidèle.

**Zeus**, le roi des dieux, avait jeté son dévolu sur elle. Comme elle était fidèle, il ne pouvait lui faire ouvertement la cour. Il se trouvait qu'**Amphitryon** devait partir pour quelques temps à la guerre. **Zeus** profita alors de l'occasion pour tenter sa chance auprès d'**Alcmène**. Il se rendit avec **Hermès**, son homme de main, dans le palais et prit la forme d'**Amphitryon**, tandis que **Hermès** prenait celle de **Sosias**, le valet d'**Amphitryon**. **Zeus** expliqua alors à **Alcmène** qu'il venait de quitter son camp pendant la nuit pour venir la retrouver. Il revint ainsi trois nuits de suite. **Hermès**, pendant ce temps, séduisait tout naturellement la servante d'**Alcmène**.

Quand **Amphitryon** rentra de sa campagne, **Alcmène** lui rappela les fameuses nuits d'amour passées ensemble. **Amphitryon** lui dit qu'elle avait dû rêver, car il n'avait pas quitté son camp. **Alcmène** se rend alors compte que quelque chose de surnaturel s'était passé.

Quand **Zeus** apprit qu'**Alcmène** est enceinte, il se vanta de son exploit auprès des dieux et annonça que de cette union allait naître le plus grand des héros et que ses descendants règneraient sur **Thyrinte**. Son épouse légitime, **Héra**, fut bien entendue furieuse et fit tout pour retarder la naissance de l'enfant. Son plan était de s'arranger pour faire qu'**Alcmène** tombe une seconde fois enceinte d'**Amphitryon**, que les deux enfants naissent en même temps comme des jumeaux, mais qu'**Héraclès** soit le second à sortir du ventre de sa mère. Le jumeau s'appelait **Iphiclès**. Il aura plus tard un fils, **Iolaos**, qui deviendra le meilleur ami d'**Héraclès** et l'accompagnera souvent.

A leur naissance, **Alcmène** reconnut tout de suite lequel des deux enfants était le fils de **Zeus**. Comme elle ne pouvait pas avouer l'affaire à son mari, elle décida d'abandonner **Héraclès** dans une forêt en espérant que son père arrangera les choses. **Zeus** demanda alors à sa fille **Athéna** de lui régler ce problème. **Athéna** alla donc se promener en compagnie de **Héra** dans cette forêt et tomba, comme par hasard, sur l'enfant. Elle le recueillit. Comme elle n'avait jamais eu d'enfants, elle ne pouvait pas l'allaiter. Elle se tourna vers **Héra** et lui demanda si elle voulait bien le faire à sa place.

**Thèbes, statère, vers 426-395 av. J.C.**



**Héra** accepta. **Héraclès** but ainsi du lait divin et devint, grâce à **Héra** et à son insu, immortel. Sur ces faits, **Athéna** porta l'enfant qu'elle avait trouvé au palais. **Alcmène** fit comme si elle ne l'avait pas reconnu, le recueillit et se proposa de l'élever avec son autre enfant.

**Héra** apprit qu'**Alcmène** élevait un second enfant dans son palais et que cet enfant était **Héraclès**. Elle envoya deux gros serpents dans le berceau de l'enfant pour le tuer. Mais **Héraclès**, qui avait déjà une force surnaturelle pour son âge, attrapa les deux serpents et les étouffa.



**Thèbes, deux revers de statères, vers 395-387 av. J.C.**  
 1- **Héraclès adulte**  
 2- **Héraclès enfant luttant contre les serpents**



**Rhodes, tridrachme, vers 390 av. J.C.**



**Samos, tridrachme, vers 390 av. J.C.**



Michel DÜRR (à suivre...)

## - Numismatique coloniale - Côte d'Ivoire Un ieton inédit

Lors de mon dernier séjour en Côte d'Ivoire, j'ai comme à l'habitude rendu une visite à mes amis revendeurs de monnaies anciennes et autres ingrédients pour la fabrication des « gri-gri ».

L'un de mes amis revendeurs de monnaies anciennes m'a proposé 3 jetons identiques en zinc recouverts, il me semble, d'une pellicule de nickel. Ces jetons utilisés paraît-il dans les années 1940 à Abidjan semblent inédits.

*octogonal 24 mm  
poids 3 gr*



Avers : Eug. SCHNEIDER \* ABIDJEAN \* 1 <sup>FR</sup>

Revers : 1 <sup>F</sup> dans un cercle perlé

L'écriture **ABIDJEAN** à la place de **ABIDJAN** semble indiquer une utilisation plus ancienne de ces jetons, aux environs de 1920.



Au sujet des « gri-gri », il faut savoir que les monnaies anciennes ont des qualités indéniables, mélangées à quelques poudres, à des racines végétales et des restes d'animaux, pour protéger le porteur d'un quelconque mauvais sort...☐

Jean-Luc BUATHIER

# - Numismatique Régionale - Le Monnayage du peuple des Allobroges

(suite des bulletins n°13 et 14)

## 8- Les monnaies allobroges « au cheval libre galopant » 90 à 75 av. J.C.

(suite des illustrations)



type C-1 - Ø 14 mm - 2,29 gr - collection particulière



type C-3 - Ø 13,5 mm - 2,05 gr - collection particulière



type C-3 - 12 x 15 mm - 2,30 gr - collection particulière



type C-3 - 12,8 x 13,9 mm - 2,27 gr - collection particulière



type C-3 - 12,7 x 15 mm - 2,31 gr - collection particulière



type C-3  
coin monétaire  
collection  
Maison du  
Patrimoine de  
Hières-sur-Amby  
(Isère)  
(image ★4)



dimension réelle

type C-4 - 13 x 15 mm - 2,17 gr - collection particulière



dimension réelle

type C-4 -  $\varnothing$  13,5 mm - 2,33 gr - collection particulière



dimension réelle  
(image ★5)

type C-5 - collection Bibliothèque Nationale - Paris

**Monnaies divisionnaires en argent – Hémidrachmes : 0,92 à 0,80 gr**

**Monnaies frappées aux environ de 80 av. J.C.**

**C-6** Anépigraphhe – Tête laurée à gauche – Cheval galopant à gauche – Dessus le cheval : ✂ rameau (collection Duroc - citée dans ★2)

Bibliographie

- ★2- Cahiers Romands de Numismatique n° 6 – Lausanne 1999
- ★4- Les Allobroges – Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes – Catalogue de l'exposition du Musée Dauphinois - 2002
- ★5- Recueil des Inscriptions Gauloises – Volume IV – C.de Beaulieu / Fischer

Jean-Luc BUATHIER (à suivre....)

## Le Courrier des Lecteurs



Mr Stéphane LEGRAND nous a fait part d'une variété concernant une monnaie de **1 Franc 1944 C** (frappé à Castelsarrasin).

Il existe en fait deux positions extrêmes de la lettre **C** (différent de Castelsarrasin) :

- proche de la francisque
- proche de l'épi



## **BOURSES ET SALONS**

### **20<sup>ème</sup> Salon de la Carte-Postale SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY (74)**

Dimanche 5 octobre 2003

Salle Armand Bouvard – 9h à 18h

**Organisation** : Club Cartophile du Faucigny

### **Bourse aux Monnaies GRENOBLE (38)**

Dimanche 5 octobre 2003 – 9h30 à 18h

Salon de l'Hôtel Mercure – 128, bd Maréchal Joffre

**Organisation** : Ass. Numis. de la Région Dauphinoise

### **1<sup>ère</sup> Rencontre Numismatique des Pays de Savoie Salle du forum - POISY (74)**

Samedi 25 octobre 2003

9h à 17h

**Organisation** :

- Association Numismatique Savoyarde
- Club Numismatique d'Aix-les-Bains
- Association Numismatique de la Région de Cluses

### **16<sup>ème</sup> Salon d'Automne (Philatélique et Cartophile) FAVERGES (74)**

Dimanche 2 novembre 2003 / Salle Polyv. du Clos Berger

**Organisation** : Cercle Philatélique et Cart. Favergien

### **Bourse Numismatique Internationale GENEVA 2003 GENEVE (Suisse)**

Dimanche 23 novembre 2003

Hôtel Swissotel-Métropole – 34 Quai Général Guisan

**Organisation** : Société Genevoise de Numismatique



## Association Numismatique de la Région de Cluses

### Bulletin d'adhésion



Mme     Melle     Mr

Nom .....

Prénom .....

Tél. ....

Adresse Postale .....

.....

CP..... Ville .....

Adresse Internet .....

Vous êtes

Numismate

Placomusophile

#### Cotisation

Adulte - Cotisation annuelle : 16 €

Jeune ou Etudiant - Cotisation annuelle : 8 €

#### Règlement

chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.

espèces



à retourner à

**A.N.R.C.**

**B.P. 32**

**74970 MARIGNIER**

**☎ : 0 450 346 885**



↪ Réunion chaque 3<sup>ème</sup> vendredi du mois à 18h30